



ÉGLISE SAINT-PIERRE

400 ans de consécration

DANS LE RÉTRO



QQ Inauguration du 4^e Salon Aux Fils des Ardennes de l'association Pic et Peint, 9 avril 2022.



QQ Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, 23 avril 2022.



QQ Kermesse des associations, 1^{er} mai 2022.



QQ Hommage à Jacques Grandvoinnet Pinnard, Parachutiste du 6^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux, 7 mai 2022.



QQ Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, 8 mai 2022.



QQ Inauguration du marché de producteurs, 13 mai 2022.



QQ 5 ans de la médiathèque, 21 mai 2022.



QQ Les Foulées Villersoises enfants, 26 mai 2022.



Bienveillance et optimisme.

Comme chaque année, vos élus ont voté le budget de la commune de Villers-Semeuse. Notre priorité était simple : ne pas aggraver la baisse du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

En ce sens, nous avons un moyen d'action à notre disposition : ne pas augmenter le taux de la taxe foncière pour cette année 2022. Notre volonté est de ne pas faire évoluer à la hausse le niveau d'impôt demandé aux habitants.

C'est un message fort vers les ménages villersois tout en demandant des efforts supplémentaires à notre collectivité pour chercher des économies à réaliser au moment même où les coûts des énergies s'envolent pour notre commune. Vous trouverez donc dans ce magazine, en toute transparence, l'ensemble des éléments constitutifs de notre budget qui a pour objectif de toujours mieux maîtriser nos dépenses, poursuivre les investissements de qualité pour notre commune telles que la micro-crèche ou les salles des fêtes pour chercher à améliorer sans cesse le service public. Nous conservons toujours la même volonté de privilégier l'amélioration continue de la qualité de vie de nos concitoyens.

Comme nous nous y étions engagés, une nouvelle politique de sécurité publique se met en place avec l'arrivée d'un nouveau chef de police municipale qui sera secondé par deux autres policiers municipaux. Trois policiers pour notre commune, c'est inédit.

Cette politique se traduira également par un nouveau système de vidéoprotection pour l'ensemble de la commune, en plusieurs phases. Les préoccupations de nos concitoyens sont au cœur de notre action.

Enfin, nos animations ont repris. Avec les foulées villersoises, la marche gourmande ou encore les 400 ans de l'église, Villers-Semeuse renoue avec ses traditions et son histoire avec le dynamisme et la modernité que nous avons souhaité impulser depuis 2014. Nous n'oublions pas aussi d'évoquer, sous forme d'hommages, nos concitoyens récemment disparus, et qui ont tant apporté à notre commune par leur engagement associatif.

Villers-Semeuse, d'hier, d'aujourd'hui et de demain : notre capacité doit être celle du rassemblement de tous, dans la bienveillance, dans l'écoute afin de faire en sorte que nous puissions, collectivement, participer et profiter d'une ville moderne, dynamique et connectée !

SOMMAIRE //

PAGES 4 ET 5
INFO'S

PAGE 6
SÉCURITÉ PUBLIQUE

PAGE 7
ÉVÈNEMENTS

PAGES 8 ET 9
SCOLAIRE

PAGES 10 ET 11
PÉRISCOLAIRE

PAGES 12 ET 13
DOSSIER DU MAG
BUDGET
COMMUNAL 2022

PAGE 14
TRAVAUX

PAGE 15
URBANISME

PAGE 16
MÉDIATHÈQUE

PAGE 17
HISTOIRE

PAGES 18 À 21
DU CÔTÉ DE NOS
ASSOCIATIONS

PAGES 22 ET 23
AGGLOMÉRATION

PAGE 24
RESTEZ CONNECTÉS
AVEC LA VILLE DE
VILLERS-SEMEUSE



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

Jérémie DUPUY
 @jeremydupuy_
 www.jeremydupuy.fr
 maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec

Ville de Villers-Semeuse
 @villerssemeuse
 www.villers-semeuse.fr

Villers Semeuse sur iOS et Android
 mairie@villers-semeuse.fr

Magazine municipal de la ville de
Villers-Semeuse n°91

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

**Conception et réalisation
graphique :** Ludivine Canon,
Service communication

Couverture : Eglise Saint-Pierre

Crédit photos : Lauranne Bouchex Bellomie,
Ludivine Canon, A.L.S.H., A.P.E.V.S., A.P.S.C.A.,
A.S.B.T.V.S., C.A.F.C.A., C.A.V.S., Ecole Le Charme,
Ecole Semeuse, La Carolo-Villeroise, Sel'Arden,

Tirage : 1 800 exemplaires
par la Sopiac Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél. : 03 24 33 77 20

info's



NUISANCES SONORES réglementées

BRUITS TRAVAUX AUTORISÉS UNIQUEMENT



- DE MATERIAUX, ANIMAUX OU PERSONNES
 - ACTIVITÉS DE LOISIRS
 - ACTIVITÉS SPORTIVES
 - ACTIVITÉS CULTURELLES
- BRUITS EXCESSIFS INTERDITS**

LUNDI AU VENDREDI



SAMEDI



DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS



LABEL VILLE INTERNET 5@

Depuis 2014, la communication de la ville s'est diversifiée avec de nouveaux supports de communication, papiers et numériques.

Outre le magazine municipal et le site internet, déjà présents avant 2014, premier lien de communication entre la ville et les habitants, mis à jour et au goût du jour, notre présence active digitale sur les **réseaux sociaux**, notre **application mobile**, le **panneau d'affichage numérique dynamique**, l'**alerte SMS** et le **développement d'outils en ligne** ont permis à notre commune d'être récompensée par le Label National Territoires, Villages et Villes Internet d'une première « @ »

en 2017. Cette présence n'est qu'une partie de cette labellisation.

Valorisant cette année 452 communes, ce label a mis en valeur le développement numérique et son accompagnement en distinguant les collectivités qui offrent à leurs habitants des services dans ce domaine tout en restant présents.

A la suite d'un travail conséquent sur l'animation de la communication digitale et le développement de l'accompagnement numérique sur le territoire villersois, **Villers-Semeuse a reçu le prix du Label Ville Internet de « 5@ » sur 5 le jeudi 3 février 2022.**

SOLIDARITÉ UKRAINE

Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, accompagné de Didier Brion, conseiller municipal, a tenu à remercier Monsieur le Président du Conseil Départemental, Noël Bourgeois, de la mise à disposition gratuite de l'ancienne Maison des Solidarités de Villers-Semeuse pour stocker la **collecte en direction du peuple ukrainien**.

Ce sont **30 m³** de produits de première nécessité : vêtements, aliments, hygiène et produits bébé. Ils ont été acheminés à la **Maison de la Région Grand-Est de Charleville** pour être affrétés par la protection civile vers l'Ukraine et à l'**association**

Solicoeur pour les Ukrainiens arrivant dans les Ardennes.

La ville tenait de nouveau à **remercier toutes les personnes mobilisées** pour les dons, la collecte, le tri, le package et transports des dons apportés **en soutien au peuple ukrainien !**

Merci aux agents et élus mobilisés ainsi qu'à tous ceux qui ont donné, notamment la Pharmacie de Nouvion-sur-Meuse, pour ces trois palettes de médicaments et produits pharmaceutiques !



Sécurité publique

UN NOUVEAU CHEF DE POLICE MUNICIPALE

M. Romain BARRÉ, 44 ans, est le nouveau **Chef de Police Municipale** depuis le **1^{er} février 2022** à la mairie de Villers-Semeuse.

Avant de prendre son poste dans notre commune, M. BARRÉ a exercé plusieurs métiers dans ce même domaine.

Il a commencé sa carrière en tant que **Policier Auxiliaire** dans la Police Nationale en 1997 grâce à son concours de **Gardien de la Paix**, puis a enchaîné avec l'école de Police de Fos sur Mer en 1998. Il effectue ses premières années de service dans le Val d'Oise.

Il regagne ensuite ses Ardennes natales en 2005 en œuvrant au Commissariat de Police de Sedan dans différents services de voie publique (**Brigade de Roulement - Groupe de Voie Publique - Groupe de Sécurité de Proximité**). Puis, il se dirige ensuite vers les services d'investigation au Groupe d'Appui Judiciaire de Sedan avant d'être détaché au Commissariat de Charleville-Mézières à la Sûreté Urbaine (**Brigade Criminelle et de lutte contre les Stupéfiants**) en tant qu'Officier de Police Judiciaire. Enfin, il est affecté à nouveau à son service d'appartenance - le **Groupe d'Appui Judiciaire** - à Sedan avant d'être Chef de Police Municipale dans notre commune.

Depuis le 1^{er} février 2022, il est en poste dans notre commune et intervient sur la voie publique depuis la réception de son agrément le 1^{er} avril 2022.

2 QUESTIONS À ROMAIN BARRÉ :

- **Quel est votre rôle en tant que Chef de Police Municipale ?**

Mon rôle en qualité de Chef de Service de Police Municipale est de décliner la politique sécuritaire de la municipalité mais aussi d'être une force de proposition pour tout ce qui touche de près ou de loin à la sécurité sur la commune de Villers Semeuse. Je suis aussi chargé de l'organisation et de l'encadrement du service de Police Municipale, qui se doit d'être adaptée aux spécificités de la commune et à l'événementiel.

- **Quelles sont vos ambitions pour la Police Municipale de Villers-Semeuse ?**

J'ai pour ambition de mettre en place un service proche des villersoises et des villersois, car ceux-ci doivent avoir confiance en leur police, c'est un point qui me paraît essentiel.

Nous mettrons en place, avec mes collaborateurs, une Police que je souhaite moderne et efficace. En effet, nous constatons partout sur le territoire national un essor des polices municipales, qui, je pense, prendront un rôle important dans la Sécurité Intérieure du pays dans les années à venir, la Police Nationale devant faire face à des missions toujours plus importantes.

Contactez la Police Municipale :

03 24 37 30 28 - police-municipale@villers-semeuse.fr

3 rue Ambroise Croizat à Villers-Semeuse.

NOUVEAU VÉHICULE

Pour continuer dans la démarche environnementale entreprise par la collectivité, la Police Municipale est maintenant équipée d'une Renault Zoé, véhicule électrique, pour son intervention en ville.

L'utilisation de ce véhicule permet de ne pas polluer lors des patrouilles ou actions en ville, qui restent des petits trajets réguliers énergivores.



événements

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Le Marché de Printemps a fêté cette année sa **6^e bougie** autour de nos traditionnels stands de fleurs, bijoux, boucherie, vannerie, sacs, boissons alcoolisés, confitures, thés, confiseries, boulangeries, etc...

De nouveaux exposants sont venus s'associer à cette édition : **bougies naturelles, cosmétiques bio, vêtements sur mesure, produits zéro déchets, jeux, peintures, broderies, légumes et œufs**, toujours avec la même exigence: des produits locaux fabriqués par des artisans **avec les Ardennes dans leur adn..**

Cette version allégée, en raison d'une organisation concentrée dû à l'allègement tardif des mesures sanitaires, a rencontré un **vif succès auprès du public**.

Cet événement était le premier organisé cette année par la commune avec la reprise des animations communales.

Mais soyez assuré que la restauration, les ateliers et d'autres surprises reviendront l'année prochaine ... **nous y travaillons déjà !**



Rendez-vous les 22 et 23 avril 2023 !

Merci nos exposants présents cette année : Agnès creation, Au saule de la vence, Augustine Métro, Boucherie Fabrice Grossmann, Confrérie de la galette à suc' et du gâteau mollet, Zaza Chocolat, Cidrerie de Warnecourt, EARL Leclerc, Gônelle à suc', Le rucher du marcassin, Mart-in' création bijoux Martine Gazareth Martinot, Petronie Créations, Les P'tits Bouchons d'Ardennes, Belles de Lanzy, Brigitte tricot crochet passion, Whenua Cosmétiques Naturels, Elé Candle, Etoile Fil'ante, Le pinceau et l'aiguille, Les jardins de Beaury, Pandidelia, La Confiserie Ardennaise, Les Petits Carolo, Ardenne mon ADN, la Ferme Pédagogique de Liart et le Bar le centre.



Rendez-vous le jeudi 18 mai 2023 !

LES FOULÉES VILLERSOISES

Sous un soleil timide en début de matinée, ce sont 140 participants (sur 176 inscrits) qui ont franchi la ligne d'arrivée au terme de ces 10 kms villersois.

Un grand merci aux équipes et bénévoles du **Charleville-Mézières Athlétisme**, co-organisateurs de cette édition, pour l'aide préparatoire et leur présence le jour-j, à nos partenaires toujours présents, **Intersport** pour l'arche, **Cora**

pour les ravitaillements et **Bar le centre** pour la restauration proposée, aux **bénévoles présents** sur le parcours pour aider à la sécurisation de l'épreuve, aux **agents des services de la ville** pour la coordination et l'installation de la course.

Félicitations aux 140 participants adultes et 40 participants enfants pour leur performance à cette belle course !

MARCHÉ SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

La ville accueille depuis le vendredi 13 mai 2022 son **marché de producteurs** sur la place de la mairie en alternance avec la ville de Charleville-Mézières - place de Mohon.

Rendez-vous les **2^e et 4^e vendredis** de chaque mois de **8h00 à 13h00** pour retrouver nos exposants et producteurs, alimentaires et non alimentaires, pour vous offrir des **produits de proximité** !

Préparez vos paniers pour le prochain marché :

- 10 et 24 juin 2022
- 8 et 22 juillet 2022
- 12 et 26 août 2022
- 9 et 23 septembre 2022
- 14 et 28 octobre 2022
- 11 et 25 novembre 2022
- 9 et 23 décembre 2022



scolaire école le charme



LE PROJET JARDIN REDÉMARRE

Le projet annuel du jardin reprend au printemps. Les élèves jettent régulièrement leurs déchets verts dans le **compost** de l'école. Nous avons pu constater ce qu'ils devenaient lorsque nous avons ouvert le compost présent et nourri depuis une vingtaine d'années. **Ce terreau a été récupéré par les élèves pour enrichir les futurs espaces potagers.**

Merci à la ville d'avoir installé la serre et retourné une autre parcelle de terre. Nous allons bientôt procéder aux premières plantations.



LE CLIP DE MORAYPRÉ À L'ÉCOLE

Le CLIP de Moraypré propose une **éducation à la nature et au développement durable** à travers des thèmes tels que l'empreinte écologique, la météo, les arbres, le cycle de l'eau, le tri des déchets ...

Les animateurs interviennent dans les classes où nous pouvons nous rendre sur place pour une journée ou un séjour complet. Avant la pandémie, l'école a d'ailleurs organisé deux séjours d'une semaine sur place. Les ateliers sont toujours **ludiques** et mettent en avant la réflexion des élèves.

Une véritable qualité d'animation dont nos élèves ont encore pu bénéficier entre février et mars 2022.

SILENCE ON LIT !

Le 10 mars, tous les élèves de l'école ont participé à l'action « **silence on lit** » dans la cour.

L'activité est régulièrement pratiquée dans les classes, mais **l'objectif de ce moment collectif était de faire prendre conscience à l'ensemble des élèves, notamment les plus jeunes, que la lecture concerne toute l'école.**



LES CM2 AU COLLÈGE !

Les élèves de CM2 ont été accueillis au **collège Jules Leroux**.

Au programme : cours de musique, SVT, EPS, anglais et allemand. Le repas du midi était offert par le collège et permettait de vivre une vraie journée de collégien.

Merci à l'équipe de direction et aux professeurs d'avoir organisé cette journée en proposant des activités stimulantes qui ont donné l'envie de revenir. Une vraie réussite !

En attendant cette prochaine rentrée en sixième qui se profile, les élèves de CM2 vont pouvoir profiter du temps qui leur reste à l'école primaire pour se donner les moyens de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions de réussite.

école semeuse



MARDI GRAS

Les enseignantes ont invité leurs élèves à se déguiser le mardi 1^{er} mars en vue de fêter carnaval à l'école.

Princesses, cow-boys et quelques personnage hauts en couleur ont visité l'école de Semeuse.



SPECTACLE "L'ENFANT"

Le 20 janvier dernier, l'école Semeuse a assisté à un spectacle intitulé "l'Enfant". Les élèves ont pu admirer l'une de leur camarade qui a évolué sur scène.

Créé et dansé par une mère et sa fille de six ans, ce spectacle aborde l'amour, l'enfantement et l'accompagnement de l'enfant vers son autonomie.

Une chorégraphie dans laquelle le père, par sa musique, soutient les danseuses et les fait virevolter.



SPECTACLE DE MARIONNETTES AVEC LE THÉÂTRE MARISKA

Enquête au potager : Le pappy de Petit Jean avait égaré ses lunettes, son chapeau et un mystérieux voleur avait mangé toutes les fraises. Avec l'aide de son chien Petit Jean va mener une enquête dans tout le potager.

Très beau spectacle, où nous avons bien rigolé et participé !

périscolaire

RETOUR DE L'OPÉRATION 1 FRUIT À LA RÉCRÉ

Dans le cadre du "Programme National Nutrition Santé", la municipalité avait choisi d'adhérer à l'opération nationale « **1 jour, 1 fruit** », proposée aux établissements scolaires en 2016. Forte de ce projet important pour la découverte gustative des enfants, la ville a souhaité déployer à nouveau ce projet en mettant en avant le circuit court et la production locale.

Chaque mardi depuis le **22 mars 2022**, les **350 écoliers** dégustent une **pomme certifiée bio** ou des **fraises** provenant du **Verger Hurtebise de Mme Thiry** situé à Guincourt (08). Toujours dans un esprit de développement durable et de proximité, cette livraison de fruits a lieu le mardi avant que les producteurs ne s'installent à Charleville-Mézières pour leur marché. Ils en profitent pour déposer les fruits dans chaque école !

Pour accompagner cette action, Mme **Lauranne Bouchex Bellomie**, en stage à l'A.L.S.H. en tant que **diététicienne - nutritionniste**, a proposé aux enfants un atelier de sensibilisation pour **créer un goûter équilibré** en mêlant produit céréalier, laitier, fruit de saison et eau !

Permettre aux enfants de découvrir ou redécouvrir des fruits de saison produits localement de manière responsable est l'objectif de la reconduite de cette opération !

L'exploitation individuelle de Mme Thiry est créée depuis 1993. Pommes, poires sont les fruits les plus cultivés dans leur verger, les cerises, mirabelles, quetsches, abricots, fraises, framboises, melons et légumes d'été (haricots verts, tomates, poivrons, aubergines, courgettes, concombres) les accompagnent au gré des saisons. Leurs produits sont distribués uniquement en circuit-court : magasins de producteur, marchés, drive fermier, locavor dont celui de Villers-Semeuse, foires.



ATELIERS DIÉTÉTIQUES AU PÉRISCOLAIRE ET À L'ÉCOLE

« **Mangez 5 fruits et légumes par jour** »,
« **évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé** »
sont des slogans que nous entendons chaque jour.
Mais dans la pratique, qu'en est-il ?

Durant 2 mois, l'A.L.S.H. a accueilli Lauranne Bouchex-Bellomie, stagiaire diététicienne, qui a réalisé différents **ateliers ludiques au sein de la structure**.

Sous forme de jeux, ses ateliers avaient pour vocation de faire comprendre l'**équilibre alimentaire**, comment **composer un goûter équilibré**, comment **éviter le gaspillage alimentaire** tout en le visualisant, reconnaître les fruits et légumes et les **bénéfices de consommer des**

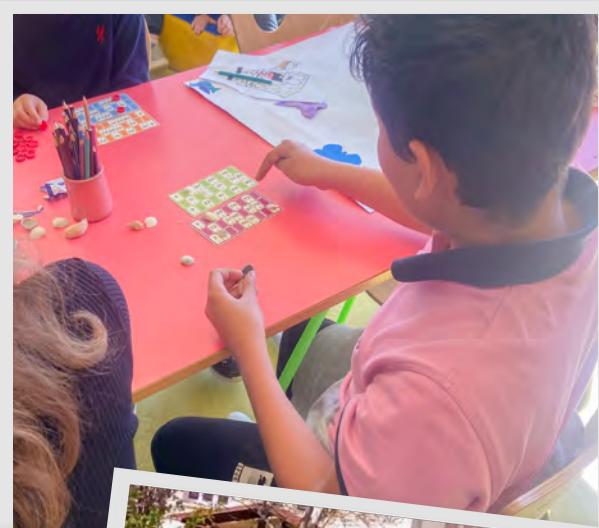
fruits et légumes de saison.

À la suite de la mise en place de l'opération « **1 fruit à la récré** », Lauranne a continué son travail avec chaque classe de la commune pour mettre le fruit à l'honneur à travers des **activités de 45 minutes adaptées** à chaque niveau : la **salade de fruits** pour les maternelles, le **tableau d'Arcimboldo** pour les CP, l'**intérieur d'un fruit** et sa **plantation** pour les CE1 et CE2 et la **découverte des 5 sens** pour les CM1 et CM2.

Merci à Lauranne pour son investissement auprès des enfants et sa pédagogie autour du « mieux manger ».



VACANCES DE PRINTEMPS À L'A.L.S.H.



Après avoir approuvé les comptes de gestion et administratif, les élus du conseil municipal ont voté les taux des impôts locaux.

Comme annoncé, le conseil municipal a voté le maintien des taux actuels des taxes d'habitation du bâti et du non-bâti malgré la hausse du coût de l'énergie, respectivement à 42.04% et à 32.49 %.

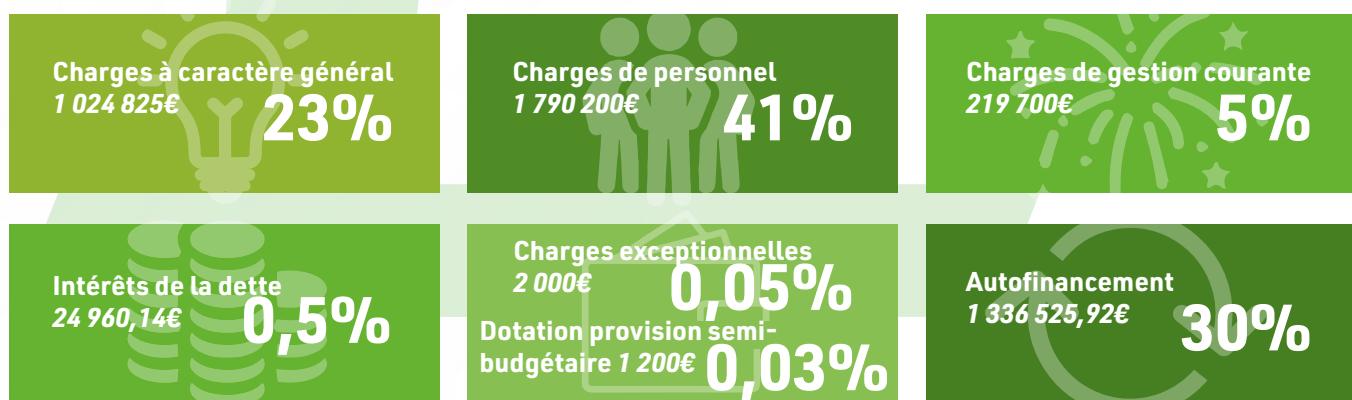
Le budget primitif pour 2022 s'élève à 9 047 549€ avec 4 399 411€ de dépenses de fonctionnement et 4 648 138 € de dépenses d'investissement, qui serviront, entre autres, à financer deux projets majeurs qui vont

se concrétiser cette année : la fin de la réfection de la salle des fêtes et la création d'une micro-crèche d'un coût de plus d'un million d'euros, financées grâce à des subventions de l'État, d'Ardenne Métropole et de la Région.

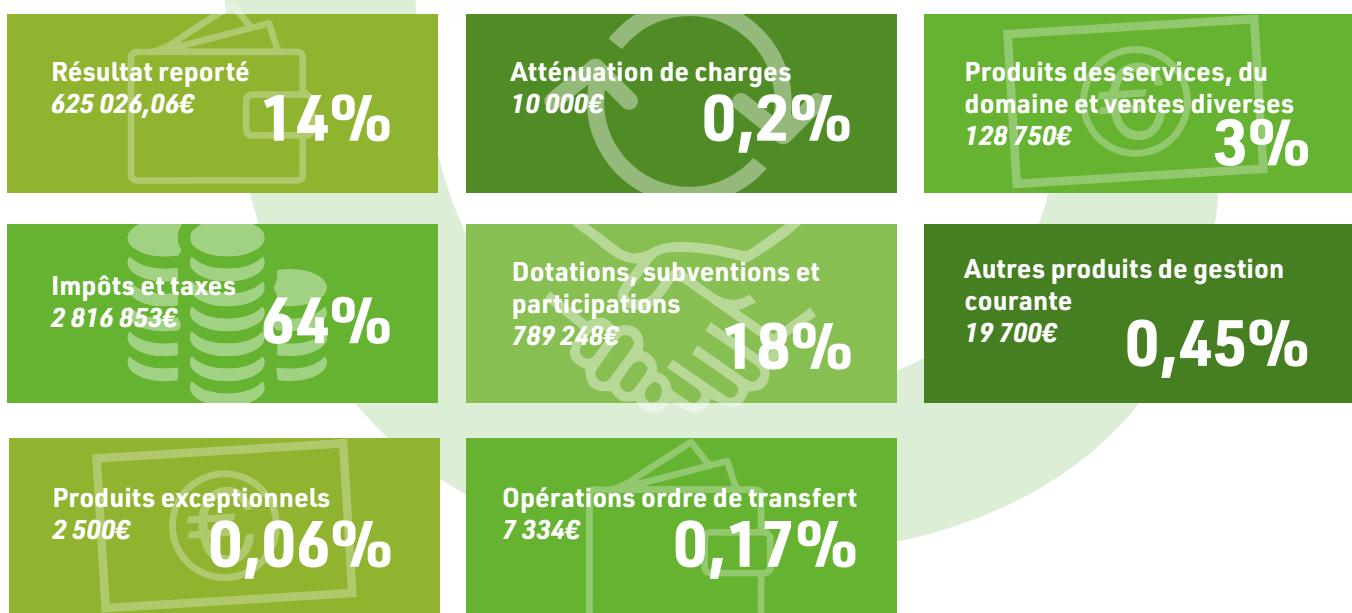
L'an dernier, la part de l'investissement dans le budget de la commune s'élevait à près de 3 500 000 €.

Le conseil municipal de Villers-Semeuse a également voté les subventions destinées aux associations à hauteur de 51 362 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 4 399 411,06€



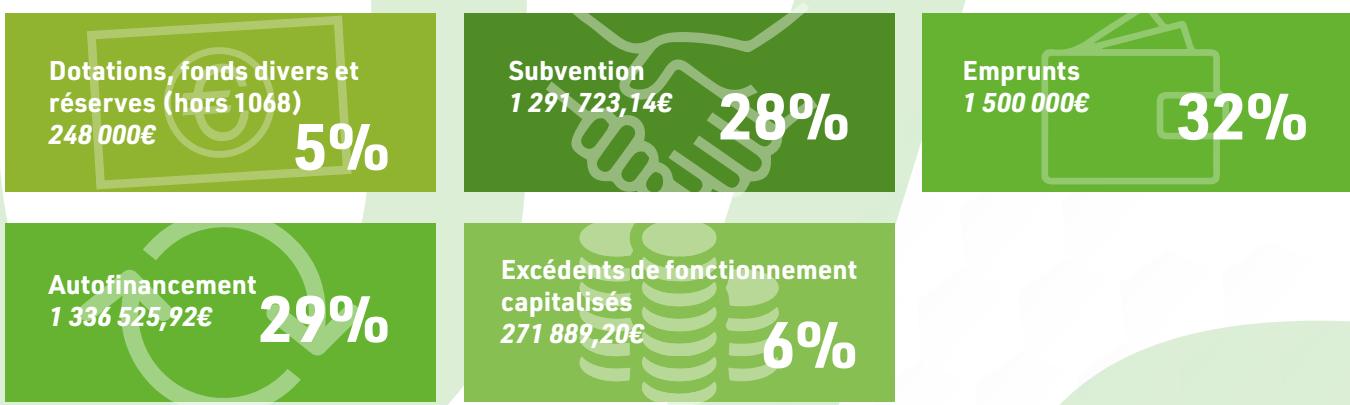
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 399 411,06€



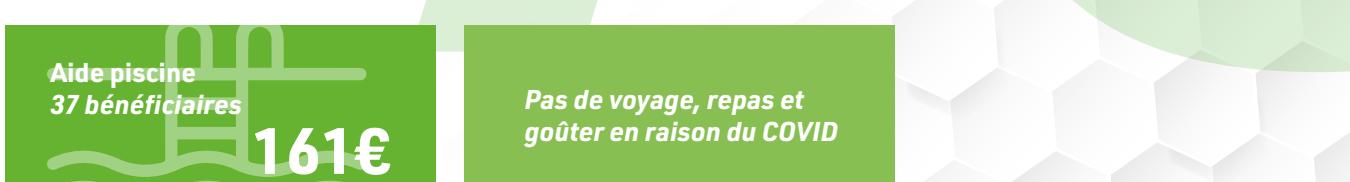
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS : 4 648 138,26€



RECETTES D'INVESTISSEMENTS : 4 648 138,26€



BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)



travaux

NOUVEAUX BUREAUX DANS LA MAIRIE

Suite au déménagement de la salle informatique de l'école Le Plateau pour des raisons d'accessibilité, cet espace, attaché à la mairie, était inoccupé depuis plusieurs mois. À cet effet, il a été décidé d'utiliser cette pièce pour agrandir la mairie en réalisant une ouverture depuis une des salles de réunion afin de créer de nouveaux bureaux administratifs.

Ces travaux ont été menés de novembre 2021 à mars 2022 **en régie par les agents des services techniques** : réalisation des plans, peinture des murs, installation du sol, finition, montage et installation des meubles. Des entreprises locales ont également participé : création des cloisons vitrées, création de l'ouverture d'un mur porteur, passage de l'électricité et d'internet.

Nos agents ont du talent !

Nous souhaitions mettre en avant le travail mené par notre menuisier, Julien Bartholet, qui a conçu entièrement l'escalier intérieur entre la mairie actuelle et les nouveaux bureaux. Après plusieurs heures de travail, vous pouvez apprécier en image le travail accompli en sachant que notre agent a complètement conçu et fabriqué l'ouvrage : réalisation de l'escalier avec la prise de dimensions, calcul et plan de fabrication, achat du matériel (chêne brut), débit les pièces de bois, dégauchir et raboter les pièces collages, défoncez l'emplacement des marches et contremarque sur les limons, vernir, pose de l'escalier et créer un mur en BA13 pour le garde-corps.



Creation de 3 bureaux administratifs



Nouvel escalier intérieur

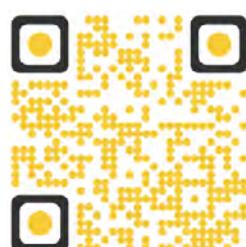
MICRO-CRÈCHE

Après des années à l'abandon, l'ancien « café Belotti » va être transformé en **micro-crèche**.

Mme Belotti l'avait repris en 1951. Il servait également de bureau de tabac et de cabine téléphonique.

Dans les mois à venir, il va reprendre de l'importance au sein de notre commune et répondre au **besoin** des familles villersoises.

Du sol au plafond, en passant par une extension, ce bâtiment va retrouver une **seconde jeunesse**. Les travaux ont débuté depuis la dernière semaine d'avril.



AVANT TRAVAUX
EN IMAGES



DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de **Saisine par Voie Électronique (SVE)**.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'avoir la capacité de recevoir toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme numérique.

C'est pourquoi les personnes concernées par les demandes de **certificat d'urbanisme**, de **déclaration préalable**, de **permis de construire**, de **démolir**, **d'aménager ou encore les déclarations d'intention d'aliéner** sont invitées à les déposer dès à présent sur le **guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)**.

L'envoi des demandes sous forme de dossier papier reste possible. Toutefois, il a vocation à disparaître. En effet, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanismes s'inscrit dans une démarche de simplification

RÈGLES APPLICABLES ENTRE DEUX PROPRIÉTÉS PRIVÉES

C'est l'**article 671 du code civil** qui fixe la distance à observer pour les plantations : La distance est mesurée à partir du **milieu du tronc de l'arbre**, et la hauteur depuis le **sol jusqu'au point le plus élevé de l'arbre**.

En présence d'un mur mitoyen (la distance est mesurée à partir du milieu du mur), d'un mur appartenant au voisin (distance à partir de la face du mur qui donne chez vous), d'un mur vous appartenant (distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin).

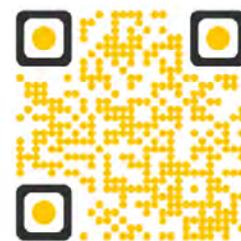
OBLIGATIONS D'ENTRETIEN :

Un propriétaire peut contraindre son voisin à couper les branches d'arbre qui avancent sur sa propriété en portant le litige devant le tribunal d'instance mais il ne

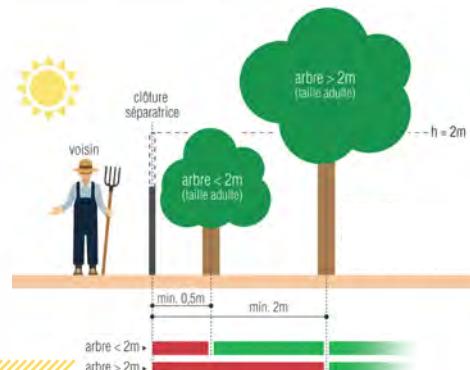
administrative, avec un **service accessible 24h/24 et 7j/7**. De plus, la dématérialisation permettra plus de transparence sur l'état d'avancement des dossiers en temps réel, et davantage de fluidité dans les échanges avec l'administration, grâce à la réduction des délais de transmission entre services consultés.

Enfin, pour les collectivités territoriales, il s'agit de gagner en efficacité : en plus des économies qu'elle permettra (impressions papier, affranchissement, etc.), les agents impliqués dans l'instruction des dossiers pourront recentrer leur temps sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, telle que la **relation aux pétitionnaires** ou l'**accompagnement des porteurs de projet**.

Bien sûr, les services de la mairie restent à disposition des demandeurs pour toutes demandes.



Consultez le guichet numérique des autorisations d'urbanisme en flashant le QR Code >



peut exécuter cette opération à sa place. En revanche, si ce sont des racines, ronces ou brindilles, il peut librement les couper, taille à la limite de la propriété.

RÈGLES APPLICABLES AUX PROPRIÉTÉS RIVERAINS DES VOIES PUBLIQUES

Il faut retenir principalement que les plantations ne peuvent empiéter sur le domaine public routier (*Code de la voirie routière*) et que l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. Le code général des collectivités territoriales prévoit l'élagage d'office à la charge du propriétaire après mise en demeure.

hauteur, sur une **longueur de 30 m** de chaque côté de la courbe.

Pour un chemin départemental ou une voie communale : **un retrait minimum de 0.50m** à partir de l'alignement.

Au bord d'une route nationale ou départementale, les distances imposées sont :



Avant toute acquisition de terrain ou de bien, la mairie vous invite à vous renseigner auprès du service urbanisme de la commune pour être certain de voir votre projet aboutir.

Dans les virages : côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser **3 m de**

médiathèque

NOUVEL AMÉNAGEMENT DANS LE JARDIN PARTAGÉ

Le projet de jardin partagé continue à se développer progressivement puisqu'un site n°2 fera bientôt son apparition avec une partie dédiée « verger » et potager.

Actuellement, le site n°1, à la médiathèque, se voit doter d'une **main-courante** et de **barrières** pour assurer la sécurité du lieu. Des plantations vont être effectuées dans les semaines à venir. Cet espace sera un vrai **laboratoire de la biodiversité** en plus d'être le foyer de nombreuses **espèces d'insectes** et **d'animaux** déjà croisés depuis l'investissement du lieu.

Dans ce cadre, des **ruches pédagogiques** ont été installées. Ce projet émane du **Conseil Municipal Jeunes**, qui avait travaillé sur la **biodiversité**. La crise sanitaire n'en avait pas permis l'aboutissement. C'est chose faite... Et ce, depuis samedi 30 avril, une des ruches accueille un **essaïm d'abeilles** grâce à Pascale Adrian, apicultrice amateur et membre du Sel'Arden.

Cela permettra de développer par la suite des activités

en lien avec l'**apiculture** et de faire prendre conscience aux petits et grands du **rôle crucial de nos butineuses**.

Des panneaux explicatifs seront apposés.



MICRO-FOLIE



Une micro-folie ? Qu'est-ce que c'est ?

C'est un lieu dans lequel chacun peut accéder à des collections d'art de grands musées et de grands lieux de la culture ! À l'aide d'un écran géant, de tablettes et de casques de réalité virtuelle, vous pourrez découvrir, en vous amusant, les merveilles du Musée du Louvre, du Centre Pompidou, de la Cité de la Musique, du Musée d'Orsay etc.

La micro-folie s'installera dans la médiathèque dans les **prochains mois** ! Venez ainsi profiter des œuvres incroyables de notre patrimoine.

Dans ce nouveau cocon culturel, **convivial et chaleureux**, nous aurons aussi le plaisir de vous proposer aussi un **espace ludothèque** pour venir vous détendre autour d'un ou plusieurs jeux.

CONC' AIR D'ÉTÉ
PROGRAMMATION

24 JUIN - 21H00	BLUE STEP MOMENT jazz	22 JUILLET - 21H00	KAKTUS rock
01 JUILLET - 21H00	EIRDAN irlandais	29 JUILLET - 21H00	JUNGLE SHAKERS rock and roll
08 JUILLET - 21H00	AMELIE MCANDLESS trio folk	05 AOÛT - 21H00	LES RENCONTRES collectif
15 JUILLET - 21H00	TRIO CLASSIQUE musique classique	12 AOÛT - 21H00	CONCERT FEU DE CAMP cover pop/rock

SUR RÉSERVATION OBLIGATOIRE :
à la médiathèque de Villers-Semeuse
6 rue Gambetta à Villers-Semeuse
t 03 24 37 30 15 - mediatheque@villers-semeuse.fr



histoire

À travers ces quelques lignes, la ville de Villers-Semeuse a souhaité rendre hommage à ces deux hommes décédés il y a quelques mois et très impliqués dans la vie locale.

Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie mais il continue de briller dans le jardin des souvenirs - Inconnu

HOMMAGE À PIERRE GAIGNOT

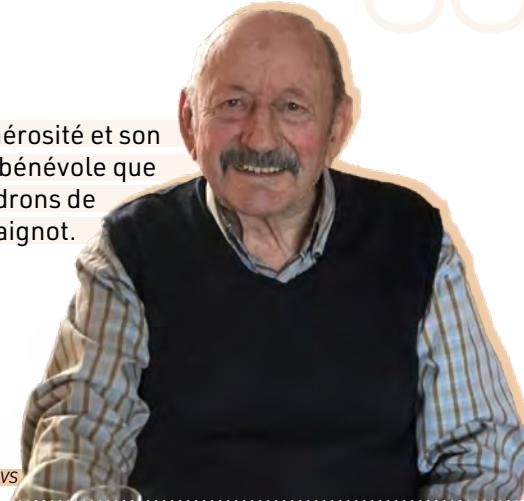
Hommage à **Pierre Gaignot** qui s'est éteint le 17 janvier dernier à l'âge de 89 ans.

Personnalité incontournable de Villers-Semeuse, il était connu de tous pour son engagement bénévole auprès de l'**AS Mohon** et du **Club Athlétique de Villers-Semeuse** mais aussi pour perpétuer la mémoire de son frère, Roger Gaignot.

Passionné de football depuis son plus jeune âge, il est joueur de l'**AS Mohon** et s'entraîne avec Bernard Delcampe et Roger Marche. Joueur puis **éducateur**, c'est toujours dans son club de cœur, l'**AS de Mohon**, qu'il évolue. À la suite de la fusion entre l'**AS de Mohon** et le **Club Athlétique de Villers-Semeuse**, il crée **l'école de football du club**, toujours en activité à ce jour. Un amour du **football** et de la **vie associative**, transmis à sa famille, et plus particulièrement à Patrice Léger, son gendre, et à ses deux petits-fils, Clément et Xavier Léger, l'actuel vice-président du club.

Pour lui rendre hommage, le Club Athlétique de Villers-Semeuse a donné son nom au stage enfants d'avril 2022, une belle marque d'affection pour ce passionné de football et bénévole durant 28 ans dans ce club.

C'est sa générosité et son implication bénévole que nous retiendrons de Monsieur Gaignot.



Photos CAVS



HOMMAGE À JEAN PIÈTREMENT



Hommage à **Jean Piètrement** qui s'est éteint en février dernier à l'âge de 90 ans.

Président de la commission de discipline au District des Ardennes de football, **avant-centre** du club de Saint-Menges, **dirigeant** du CSSA (club au niveau amateur), **transporteur routier**, **gérant** du bar "Au Bon coin" à Mohon, **Maire** de La Grandville, ancien **chasseur** ardennais et **président** de chasse, **fondateur** de l'ACCA de la Grandville, Jean Piètrement était un infatigable **sportif ardennais** qui aimait s'impliquer dans les disciplines qui lui tenaient à cœur.

Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, l'avait honoré de la remise de la **médaille d'or de la jeunesse et des sports** le 11 novembre 2015 pour son **action sportive** accomplie de 1944 à 2015.

C'est son implication locale et sa jovialité que nous retiendrons de Monsieur Piètrement.

du côté de nos associations

AMICALE DES ANCIENS

Depuis deux ans, en raison des contraintes sanitaires, le fonctionnement de notre association est **en sommeil**. Les travaux de modernisation de la grande salle des fêtes ne permettent pas la reprise de nos activités dès maintenant.

Pour rappel, jeux de cartes et de société sont proposés les **mercredis et jeudis** hors vacances scolaires, de **13h30 à 17h00**, salle de réunion Simone Veil.

APSCA

APSCA, Forme, recrute, **anime votre été !**

Notre saison sur la base départementale de Bairon se prépare, nous formons au **BAFA** (stage 1 et 3), recrutons des **animateurs BAFA, éducateurs sportifs, personnes de service** (ménage, cuisine), pour la période du 1^{er} juillet au 20 août 2022.

Nous vous accueillons les week-ends et tous les jours en juillet/août pour pratiquer des activités de loisirs : mini golf, activités nautiques, battle archerie, skate board électrique... et également les enfants de 6 à 16 ans sur nos séjours en pension complète ou en demi pension.

Renseignements au **03 24 33 57 83**
www.professionsport08.com/pnl bairon



ASSOCIATION CLUB DE GYMNASTIQUE DOUCE DE VILLERS-SEMEUSE

Après **28 ans d'exercice**, la présidente de l'Association Club de Gymnastique Douce de Villers-Semeuse, **Françoise Barbosa**, en concertation avec les membres du bureau, a décidé de **dissoudre l'association** en l'absence de bénévoles pour poursuivre l'activité.

Cette association, dispensant des cours de gymnastique douce pour femme, se retrouvait chaque semaine depuis sa création en **1988** pour permettre à ses adhérentes d'entretenir leur corps et leur esprit dans la douceur.



K-AMADA-DO

K-AMADA-DO
a Villers - Semeuse
KARATÉ CONTACT DÉFENSE-TRAINING MIX
VILLERS-SEMEUSE
Renseignements : Jose au 06 08 31 05 96

CRÉ'ATELIERS 08

L'association Cré'ateliers 08 propose à toutes et tous des **activités de loisirs créatifs, de couture, de broderie, de tricot**. Les thèmes des activités varient tout au long de l'année. Dans une ambiance décontractée, vous pourrez participer à de nombreux ateliers dont « **fleur en porcelaine froide** », « **vannerie** », « **peinture acrylique** » et autres. Vous confectionnerez ainsi des objets et cadeaux originaux faits main.

Vous y trouverez vite votre place et serez accueillis par les bons conseils de notre présidente Brigitte ANSPACH. **Débutant(e), confirmé(e) ou dilettant(e)**, rejoignez-nous tous les lundis de 14h00 à 18h00, Salle Saint-Pierre, rue Anatole France.



Contactez-nous au **06 85 34 38 76**

Merci aux membres actifs de cette association d'avoir permis cette longévité et bravo à l'association pour ce beau geste solidaire !

SEL'ARDEN

En 2014, Sel'Arden a vu le jour. C'est un lieu de rencontre, un réseau, une alternative à l'économie de marché, un moyen de créer du lien social. L'**entraide**, les **échanges de savoirs, de service, de biens** sont les fondements de l'association.

Sel 'Arden s'est développé en proposant des **projets innovants** pour ses adhérents, pour les Villersois et toutes les personnes sensibles à sa philosophie.

C'est ainsi que les **Repair café** sont créés en 2018. Cette initiative citoyenne redonne vie à des objets destinés à la poubelle tout en favorisant la convivialité et l'échange. Avec ce principe : « **Réparer plutôt que jeter** », l'association s'implique dans une démarche de lutte contre le gaspillage et la surconsommation: « **L'aide à la réparation de petit électroménager, matériel parcs et jardin et informatique** »

L'association a constitué une grainothèque ouverte à tous : « **Graines de SEL** ». C'est l'occasion d'un partage, de rencontres, d'échanges, d'une transmission d'une passion qui est le plaisir de cultiver. Récolter ses graines, les partager, faire ses semis, c'est préserver la biodiversité, maintenir les variétés anciennes.



Page Facebook : Sel Arden

Ces ateliers sont ouverts à tous le **3ème samedi du mois** de 14h00 à 17h00 rue du 8 Mai.

ASSOCIATION SPORTIVE DE BUDO TRADITIONNEL DE VILLERS-SEMEUSE

Le Club de Ju-Jutsu Traditionnel Méthode Wa-Jutsu de Villers-Semeuse met en valeur les enfants.

Fin 2021, l'ASBTW-S ayant dû annuler sa cérémonie des vœux, le traditionnel Kagami- Biraki. Le mardi 1^{er} mars, il a été décidé de **concrétiser cette mise à l'honneur** qui aurait dû être effectuée en décembre. Tous les enfants, présents ou non sans exception, ont tous reçu un titre ou une distinction en phase avec la démonstration de leur travail fourni lors du début de saison 2021-2022, récompensant aussi leur **courage** et leur **ténacité**; tout cela, évidemment, dans l'amusement et la décontraction, dans l'attente de pouvoir terminer en apothéose, avec le **gala** de fin de saison en juin 2022. **Toutes nos félicitations.**



CAFCA

Le dimanche 27 février 2022, nous avons accueilli au COSEC, la **première manche du challenge «Triominots»**: un circuit ludique organisé par le **comité territorial Marne-Ardennes de la Fédération Française Montagne et Escalade**.

Cinquante jeunes entre **8 et 15 ans**, venus des trois clubs ardennais, le *Club Alpin Français Charleville Ardennes*, *Fumay Grimp'* et *SK2 de la Maison Pour Tous de Vrigneau-Bois* et de trois clubs marnais (de *Mourmelon*, *Ste-Menehould* et *Reims*), ont participé à cette rencontre sous le signe de la **découverte**.

Découverte de leurs équipiers, car la pratique se faisait au sein de trios inter-clubs constitués pour l'occasion. Découverte aussi pour la plupart des voies du mur d'escalade. Une belle journée de sport et de partage, où tout le monde est reparti avec le sourire !



LES P'TITS BOUCHONS D'ARDENNES

Le recyclage des bouchons en plastique présente **deux intérêts primordiaux**. Le plus important à nos yeux est la collecte qui permet, après la vente des bouchons, d'aider les enfants handicapés ardennais.

En effet, nous participons à l'**achat de matériel** ou l'**aménagement du lieu de vie** pour améliorer leur quotidien ainsi que celui de leur famille. L'autre intérêt est un **geste écocitoyen** qui s'inscrit dans le **développement durable** : les bouchons sont recyclés et transformés en palettes, en containers de tri, en seaux ...

Depuis la création de l'association en 2001, 61 chargements de camion, 650 500 tonnes collectées, et 140 000 € reversés aux enfants handicapés ardennais.

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, depuis 2 ans maintenant, l'association n'a de cesse de poursuivre ses engagements. Les bénévoles trient chaque semaine le **fruit des collectes**. Des **dossiers de demandes d'aides** sont étudiés et des aides sont versées aux demandeurs.

Notre devise 100% collectés = 100 % reversés.



Continuez à garder vos bouchons et déposez-les au local Rue Jules Lobet. N'hésitez pas à nous rejoindre !
Contactez-nous : 06 86 63 02 67
pitsbouchons08@laposte.net

APEVS

Mise en sommeil pendant près de deux ans, l'Association des Parents d'Élèves de Villers-Semeuse participe à la vie scolaire pour **défendre l'intérêt des enfants** et représente les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. **C'est une force de proposition et d'animation de la vie scolaire de nos enfants.**

Pour se retrouver et s'amuser, nous organisons au cours de l'année une chasse aux œufs de Pâques au Fort des Ayvelles, un voyage gratuit de fin d'année pour tous les CM2, un stand restauration lors de la brocante, une bourse aux jouets et puériculture, un loto et d'autres actions encore... ■■■■■

L'APEVS est composée de parents ayant leur(s) **enfant(s) scolarisé(s) à Villers-Semeuse** depuis plusieurs années. C'est un formidable moyen de se connaître sur les trois écoles de la commune et de partager des **expériences, des problèmes, des solutions** et aussi des **moments conviviaux et animés.**

Après 13 ans au sein de l'association, tout d'abord comme **membre, secrétaire et enfin présidente, Isabelle BOUCHOT** a souhaité passer la main. Après vote de l'assemblée, c'est **Laure LÉGER** qui a été **élue présidente** de l'Association des Parents d'Élèves de Villers-Semeuse. Le nouveau bureau fraîchement élu et sa présidente vous attendent ! ■■■■■



Contactez-nous par la page Facebook de l'association : facebook.com/apevs08 ou APEVS.prez@gmail.com

LACAROLO-VILLERSOISE



L'AAPPMA « La Carolo-Villersoise » a organisé son **stage de pêche pour enfants** lors de la première semaine des vacances de printemps.

Une **vingtaine de pêcheurs en herbe** ont répondu présent à cette occasion. De nombreuses activités étaient proposées : **montage de lignes, pêche au coup, pêche au lancer, découverte des petites bêtes aquatiques.**

Une chasse aux oeufs a été organisée à l'approche du week-end de Pâques. Une petite réception pour la **remise des diplômes** de fin de stage s'est déroulée dans la bonne humeur pour clôturer cette semaine ensoleillée.

Ce stage est organisé dans l'optique de sensibiliser la jeune génération au respect de la faune et de la flore aquatique. ■■■

CERCLE HISTORIQUE JULES LEROUX

Les 3, 4 et 5 juin, nous fêterons les **400 ans** de l'église Saint-Pierre de Villers-Semeuse. La municipalité, la paroisse ainsi que le cercle historique Jules Leroux se sont associées pour célébrer dignement cet **anniversaire**. L'église est toute en beauté car ses murs extérieurs ont été ravalés. Diverses manifestations sont organisées : **démonstrations d'artisans du bâtiment, conférence et visite, messes, concert, expositions d'artistes, animation sur le thème des cadrans solaires.** C'est un événement culturel à ne pas manquer, faisant appel à plusieurs disciplines. ■■■■■

VENDREDI 3 JUIN ouverture de 13h45 à 18h00

- Animations pour les scolaires à partir de 13h45.
- Visite libre de l'église et des stands (tout public).

SAMEDI 4 JUIN ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h

- **11h00** : présentation des cadrans solaires par Omega
- **15h00** : conférence sur l'église St Pierre par M. André Machaux du Cercle historique.
- **15h15 et 16h15** : présentation des cadrans solaires par l'association Omega.

ACCÈS LIBRE AUX STANDS les 3 et 4 juin : les métiers du bâtiment avec le CFA des apprentis de Poix-Terron, le vitrail avec M. Nicolas Péroche, vitrailliste de Monthermé (démonstrations), la taille de pierre avec l'entreprise Léon Noël de Saint Brice Courcelles (51) accompagnée de M. Jean Michel Faurie (tailleur de pierre) (démonstrations), les cadrans solaires avec l'association Omega des Ardennes (samedi uniquement).

EXPOSITIONS :

Maurizio Sommacampagna, artiste peintre italien de Vérone, deux associations de peinture de Villers-Semeuse (Libr'Artistes ainsi que Pic et Peint, section peinture), Cercle historique Jules Leroux de Villers-Semeuse, présentation et vente du Flizy n°18 consacré à l'église. ■■■■■

ENTRÉE GRATUITE

VILLERS-SEMEUSE

Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin 2022

**Le Cercle historique Jules Leroux
La municipalité de Villers-Semeuse
La communauté chrétienne**

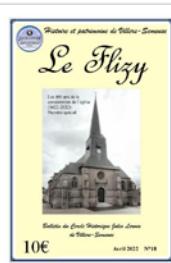
Commémorent chacun à leur manière

les 400 ans de la consécration de l'église

Entrée gratuite



LOCALISATION :
**Sur le site regroupant
l'église et la médiathèque**



Le Flizy n°18

**Spécial
400 ans de
l'église**

**En vente
sur le site**



Ravalement des murs de l'église à l'initiative de la municipalité

Samedi 4 juin à 14h00, inauguration par la municipalité de la manifestation et des travaux de restauration des façades de l'église.

Programme présenté par le Cercle historique Jules Leroux :

Vendredi 3 juin ouverture de 13h45 à 18h00

- Animations pour les scolaires à partir de 13h45.
- Visite libre de l'église et des stands (tout public).

Samedi 4 juin ouverture de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

- 11h00 : présentation des cadrans solaires par l'association Omega.
- 15h00 : conférence sur l'église St Pierre par M. André Machaux du Cercle historique.
- 15h15 et 16h15 : présentation des cadrans solaires par l'association Omega.

Accès libre aux stands les vendredi 3 et samedi 4 juin

- Les métiers du bâtiment avec le CFA des apprentis de Poix-Terron.
- Le vitrail avec M. Nicolas Périche, vitrailliste de Monthermé (démonstrations).
- La taille de pierre avec l'entreprise Léon Noël de Saint Brice Courcelles (51) accompagnée de M. Jean Michel Faurie (tailleur de pierre) (démonstrations).
- Les cadrans solaires avec l'association Omega des Ardennes (samedi uniquement).

Expositions :

- Maurizio Sommacampagna, artiste peintre italien de Vérone.
- Deux associations de peinture de Villers-Semeuse (Libr'Artistes ainsi que Pic et Peint, section peinture).
- Cercle historique Jules Leroux de Villers-Semeuse, présentation et vente du Flizy n°18 consacré à l'église.

Programme proposé par les responsables de la paroisse :

- À partir du samedi 28 mai accueil des scouts.
- Pendant la semaine, rencontres, concert et visite de l'église.
- Le dimanche 5 juin grande messe de clôture l'après-midi.

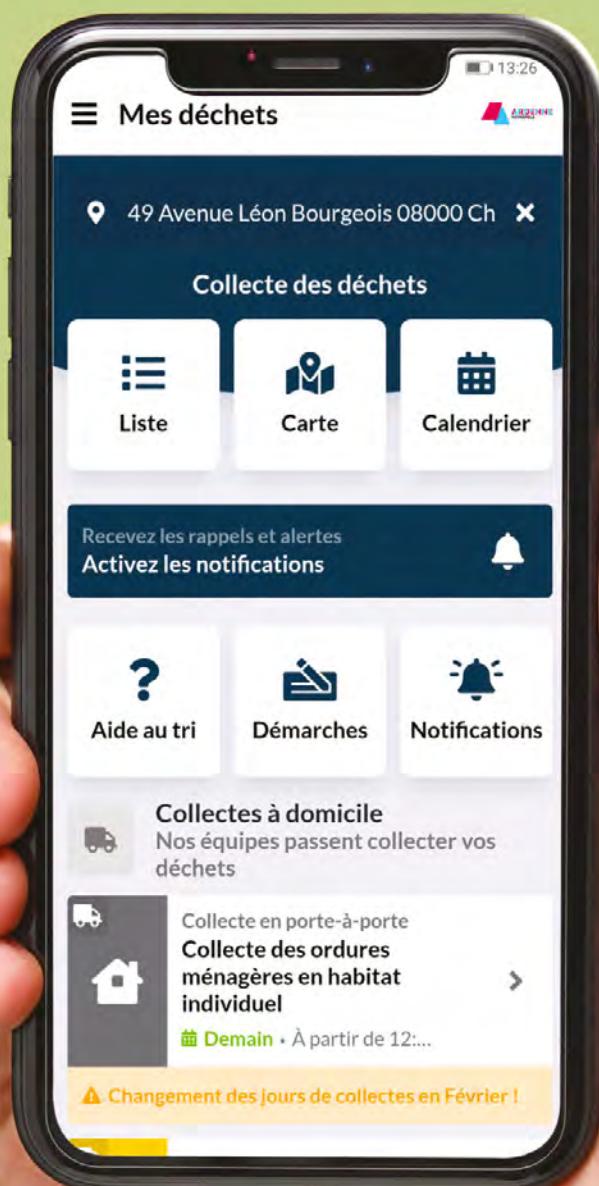


Impression SOPAIC

JETONS MOINS et triions mieux

DÉCOUVREZ
LA NOUVELLE APPLI DÉCHETS

“Mes déchets Ardenne Métropole”



Téléchargez l'appli
en flashant le qr code

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Service Prévention et collecte des déchets
Un seul numéro gratuit non surtaxé : 0800 29 83 55





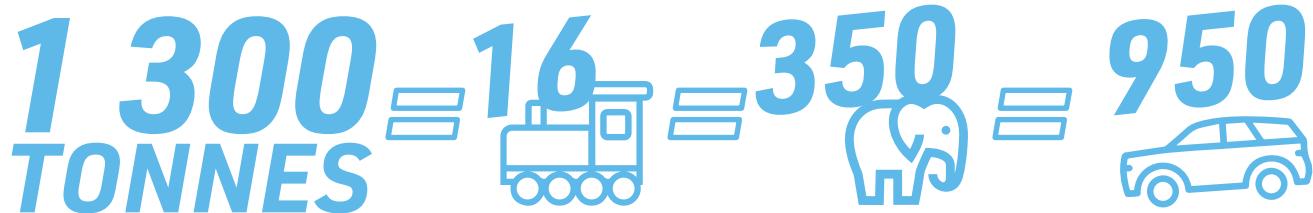
BUS ITINÉRANT DE LA MILO

Le Job bus de la Mission Locale Charleville-Mézières fait étape à Villers-Semeuse.

Rendez-vous le **2^{ème} jeudi du mois de 13h45 à 16h30 !**

Prochain rendez-vous : 23 juin et 28 juillet 2022

ZÉRO VERRE DANS LE CONTAINER D'ORDURES MÉNAGÈRES



c'est en moyenne, chaque année, le **poids des emballages en verre** que les habitants d'Ardenne Métropole "oublient" de jeter dans les conteneurs prévus à cet effet. 1.300 tonnes de verre, au lieu d'être recyclés et réemployés, finissent dans ces immenses décharges où nous déversons imperturbablement le contenu de nos poubelles ménagères.

Produire du verre ? C'est pas sorcier ! Du sable (donc de la silice), un éclair (1.700°C minimum) et le tour est joué ! **Autre méthode, le recyclage.** Il présente en effet l'étonnante propriété d'être recyclable à l'infini.

Vous pouvez jeter dans les conteneurs prévus à cet effet tous les récipients en verre : bocaux, pots, bouteilles, canettes, flacons sans exception, y compris ceux de parfum.

Les **couvercles et capsules en métal ou en plastique** vont dans le tri.

Les bouchons en liège ainsi que tous **les faux-frères vont en déchèterie** : vitrage, miroirs, ampoules, vaisselle (même en verre ou en porcelaine), écrans de télé, plaques en vitrocéramique...

OU DÉPOSER MON VERRE ?

Pour savoir où se trouvent les conteneurs à verre les plus proches de chez vous, téléchargez l'application : "Mes déchets Ardenne Métropole".

LOCALISATION DES BENNES À VERRE

Bennes à verre enterrées :

- ZAC du Gros Caillou, intersection avenue du Gros Caillou et rue Camille Didier,
- 12 avenue du Gros Caillou,
- Rue de la Charmille,
- Stand de tir, anciens coopérateurs, rue Roger Gaignot,
- Stade Roger Marche, avenue Jean Jaurès,
- Rue Gambetta (bas de la rue),
- Rue des pêcheurs (au niveau du 3^e R.G.).

Bennes à verre classiques :

- Intersection rue Jean-Baptiste Clément et chemin de Lignicourt,
- Rue Jules Guesde (arrière de la salle des fêtes),
- Rue du Docteur L'Hoste.

PLUS D'INFORMATIONS :

0800 29 83 55

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
Réponse apportée sous 24h.





RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **@villerssemeuse**

 **Ville de Villers-Semeuse**

 **@villerssemeuse**

 **www.villers-semeuse.fr**

 **Villers Semeuse** sur Android et iOS

 **mairie@villers-semeuse.fr**

 **alerte SMS**

 **ALERTE SMS**

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

Comment s'inscrire ?

 **Compléter le formulaire en mairie,**

 **Par téléphone au 03 24 33 33 01,**

 **En remplissant le formulaire sur www.villers-semeuse.fr**

#ENGAGEPOURMAVILLE

